

DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 30 JUIN 2025 à 11 h 00

Le trente juin deux mille vingt-cinq, à onze heures, les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire et Président, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24 juin 2025.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 9 – Nombre de membres présents : 6 – Nombre de votants : 6

Membres présents (Six) : M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Brigitte DELORME, Mme Marie-Antoinette ABRY, M. Guy TABARDEL

Membres absents (trois) : Mme Corinne CHABORD, Mme Valérie BERAUD, Mme Lucie DANCETTE

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

DELIBERATION n° 2025.06 : Tarifs pour une soirée théâtre sur Sainte-Colombe

Monsieur le Président expose qu'une soirée pilotée par le CCAS est prévue pour le bénéfice des seniors de Sainte-Colombe :

- Le 10 octobre 2025 : Spectacle "ma femme de ménage est un homme" de l'association théâtrale à tour de rôle

Cette soirée, prise en charge par le CCAS, a un coût et nécessite une tarification permettant de limiter l'impact budgétaire.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'administration du CCAS de mettre en place une tarification à hauteur de 13 € pour la soirée du 10 octobre 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs proposés pour la soirée théâtre du CCAS aux montants suivants : 13 € pour la soirée du 10 octobre 2025.
- **DIT** que les recettes seront versées au budget 2025 du CCAS
- **CHARGE** Monsieur le Président de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 069-266900810-20250630-2025_06-DE

Pour être conforme,

Berger
Levrault

Le secrétaire de séance
Jacques REGNIER-VIGOUROUX



Transmis en Préfecture le : 01/07/2025
Affiché le : 01/07/2025

Le Président,
Marc DELEIGUE

